VENTES A L'ENCAN.

PAR JOHN J. CASTELL & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Deux propriétés de valeur dans le Deuxième District, à deux corps de logis.

Nouveau No 1,011 rue Conti, entre Remparts et Bourgogne, et Nouveau No 316 rue Bourgogne, entre Bienville et Conti.

Succession de Bienca Padrone femme décédée de Luigi Bellinzona.

No 35,918—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Pour effectuer un partage.

PAR JOHN J. CASTELL & CO., Thos. J. Wiltz, encanteur—Bureau, No 144, rue Carondelet [ancien No 20]—MERCREDI, 6 mars 1895, il sera vendu à l'encan à midi, à la New Orleans Auction Exchange, Nos 50 et 52 rue Baronne, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 28 janvier 1895, pour le compte de la susdite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° **Un lot de terre** avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné comme lot No 25 de l'ilet No 98, borné par les rues Conti, Remparts, St-Louis et Bourgogne, dans le Deuxième District de cette ville, la dite propriété mesure 32 pieds 4 pouces de face à la rue Conti sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes parallèle à la rue Bourgogne s'étendant vers la rue St-Louis, puis 39 pieds 3 pouces et 1 ligne parallèle à la rue St Louis s'étendant vers la rue Remparts, puis 21 pieds 3 pouces et 5 lignes s'étendant vers la rue St-Louis et parallèle à la rue Remparts, puis 6 pieds 11 pouces et 1 ligne s'étendant à la rue Remparts vers la rue Bourgogne et parallèle à la rue Conti, puis 106 pieds 7 pouces parallèle à la rue Remparts vers la rue Conti à son point terminal.

2° **Un lot de terre** avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bourgogne, Bienville, Conti et Dauphine, mesurant plus ou moins un pied américain, 30 pieds 4 pouces 4 lignes de face à la rue Bourgogne sur une profondeur de 115 pieds 7 pouces 6 lignes.

Conditions—Un tiers ou plus comptant au gré des acquéreurs, le reste, s'il y en a, payable à un et deux ans, représenté par des billets garantis par hypothèque et privilège de vendeur, avec toutes les clauses usuelles de garantie, avec 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la vente. Les taxes de 1895 assumées par les acquéreurs.

Actes de vente au frais des acquéreurs pardevant M. Voorhies, notaire.

2fév—2 6 13 20 27—mars 6

PAR FITZPATRICK & SMITH.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Choix dans le Cinquième District,

Formant l'encoignure de l'avenue Pacifique et de la rue Elisa;

—AUSSI—

La propriété à côté à l'encan.

MARDI, le 2 AVRIL 1895.

Succession de Daniel Sullivan.

No 33,019—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C.

PAR FITZPATRICK & SMITH—W. H. Fitzpatrick, encanteur, bureau 336 rue Carondelet—MARDI, le 2 avril 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu de et conformément à deux jugements séparés, l'un rendu et signé le 12 février 1895 et l'autre rendu le 11 février 1895, signé le 15 février 1895, par l'Hon. F. A. Monroe juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, sera vendu à l'encan, la propriété suivante décrite, à savoir:

1° **Un certain lot de terre**, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et les droits, passages et privilèges, situé dans cette paroisse sur la rive droite du fleuve Mississippi, vis-à-vis de cette ville, désigné comme lot No 12 de l'ilet No 10, lequel est borné par les avenues Pacifique et Elmire et les rues Alix et Elisa, d'après le plan de la propriété de l'entrepot Brooklyn, dressé par Wm F. Thompson, voyer, le septième jour de mai 1859, déposé en l'étude de Jas. Graham, notaire, pour référence. Le dit lot forme l'encoignure de l'avenue Pacifique et la rue Elisa et mesure 31 pieds, 9 pouces 1 ligne de face à l'avenue Pacifique sur 123 pieds 8 pouces de profondeur et de façade sur la rue Elisa, entre lignes parallèles, au pied américain.

2° **Un autre certain lot de terre**, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans cette paroisse, sur la rive droite du fleuve Mississipi, en face de cette ville, désigné par le No (11) onze de l'ilet No 10, qui est borné par les avenues Pacifique et Elmira et les rues Alix et Eliza, conformément à un plan de la Compagnie de l'Entrepôt Brooklyn, duquel ledit lot fait partie, dressé par W. F. Thompson voyer en date du 7 mars 1859, et déposé en l'étude de Jos Graham, notaire, pour référence. Ledit lot mesure au pied américain, 31 pieds 7 pouces de face à l'avenue Pacifique sur une profondeur de 123 pieds 8 pouces entre lignes parallèles. Voir plan à la Bourse.

Conditions—Neuf seizièmes de la première propriété décrite seront vendues comptant, le reste sept seizièmes, de la dite propriété, sera vendu avec les conditions suivantes: Un tiers comptant, le reste à un crédit de 1 et 2 ans avec 8 pour cent d'intérêt à partir de l'adjudication jusqu'au paiement final, garantis par hypothèques et privilèges de vendeur sur la propriété vendue et toutes les autres clauses usuelles de garanties. L'acquéreur assumera toutes les taxes de 1895. La propriété deuxième mentionnée décrite sera vendue comptant et l'acquéreur assumera toutes les taxes de 1895 et dans chaque vente aura à faire un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant Robt. P. Upton, notaire, aux frais des acquéreurs.

27fév—27—mars 3 10 17 24 31—avril 1 2

PAR CURTIS & WALMSLEY.

ANNONCE JUDICIAIRE.

L'Occasion de toute une Vie. Vente Spéciale de 75 Lots de Terre, dans le Premier District. Maintenant est le moment d'acheter un ou plusieurs lots de terre avant la clôture de cette succession, et de se procurer à un fort bon compte un home.

Dans le Voisinage des Avenues Gravier, Broad, St-Patrick et Tulane. Southern Athletic Park et près de la rue Canal.

Dans l'Affaire de la Succession de François Lacroix.

LE JEUDI, 7 MARS 1895.

PAR CURTIS & WALMSLEY, Wm P. Curtis, encanteur—il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, à midi, en vertu d'un ordre de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté le 30 janvier 1895, No 9,804, dans l'affaire de la succession de François Lacroix, la propriété ci-après décrite, à savoir, le plan est exposé à la Bourse des Encanteurs.

1° (4) **Quatre lots de terre** situés dans l'ilet No 601, borné par les rues Broad, Gravier, White et Perdido et désignés comme lots Nos 31, 32, 33 et 34.

2° (13) **Treize lots de terre** situés dans l'ilet No 614, borné par les rues Gravier, White, Perdido et Dupré et désignés comme lots Nos 6, 7, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 31, 32, 33 et 34.

3° (13) **Treize lots de terre** situés dans l'ilet No 625, borné par les rues Gravier, Dupré, Perdido et Gayoso, désignés comme lots Nos 7 à 10 inclusivement et 18 à 26 inclusivement.

4° (5) **Cinq lots de terre** situés dans l'ilet No 666, borné par les rues Poydras, Rendon, Perdido et Lopez désignés comme lots Nos 11 à 15 inclusivement.

5° (22) **Vingt-deux lots de terre** situés dans l'ilet No 677 borné par les rues Hagan, Tulane Avenue, Rendon et Gravier et désignés comme lots Nos 1 à 6 inclusivement et 27 à 32 inclusivement.

6° (18) **Dix-huit lots de terre** situés dans l'ilet No 831 borné par les rues Banks, Bernadotte, St-Patrick et Palmyre et désignés comme lots Nos 10 à 27 inclusivement.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à un crédit de un ou deux ans avec 8 0/0 d'intérêt, garanti par lien du vendeur et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur assumera les taxes de 1895. Acte de vente pardevant Ambrose G. La Pice notaire, aux frais des acquéreurs. Un dépôt de 10 pour cent sera requis sur adjudication.

3 fév—3 10 17 24—mars 2 3 5 6 7

VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Joseph Hernandez.

LA SUPERBE RESIDENCE,

Terrains immenses et admirablement embellis,

No 1,275 Aveune St-Charles,

Coin Sud-Ouest de la rue Bordeaux,

—D'UNE—

APPARENCE ATTRAYANTE

—ET—

D'un décor intérieur des plus artistiques,

L'une de nos plus charmantes résidences sur notre grand boulevard.

Ceci est une des rares occasions que ne négligent pas les sages.

—Aussi de—

Splendites sites manufacturiers, S'étendant de la Promenade Carondelet, Ou Vieux Bassin à la

RUE ST-PIERRE,

Entre les rues Rocheblave et Dorgenois,

Avec de grandes bâtisses en briques

—ET—

Plusieurs bâtisses en bois et fer galvanisé,

Connues comme la fabrique de porcelaine de la Louisiane.

Pour être vendues en huit lots subdivisés.

Succession de Joseph Hernandez.

No 38 841—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN.—W. A. KERNAGHAN, encanteur—Bureau, No 138 (ancien numéro 14) rue Carondelet—JEUDI, 7 mars 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la susdite Cour, Division C, daté du 5 novembre 1894, et d'un ordre supplémentaire daté du 8 novembre 1894 dans la succession ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° **La magnifique résidence en bois**, à deux étages et mansarde, et immense terrain ornemental No 1,275 avenue St-Charles, encoignure sud-ouest de la rue Bordeaux, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue St-Charles, les rues Carondelet, Bordeaux et Upperline. La résidence est retirée de quelque distance de la banquette, dont elle est séparée par un vaste passage en Schillinger et une riche barrière en fer et contient de larges verandahs, porche, corridor, salons, librairie, grande salle à manger, office, cave, cuisine, buanderie au rez-de-chaussée. Au premier étage, ou the second story, cinq chambres à coucher, chambre à bain, une chambre dans la mansarde et une chambre finie dans la coupole. Dans le fond sont deux chambres à domestiques. L'ornement intérieur est superbe, étant en bois naturel, fresques, papier maché et tapisserie d'un matériel des plus riches et d'un dessein des plus artistiques.

Dans le fond, sur la rue Carondelet, est une grande écurie en bois à deux étages, ayant de la place pour plusieurs véhicules, trois stalles, mangeoirs et chambres pour harnais au rez-de-chaussée et chambre pour cocher, chambre pour fourrage au premier étage. Sur les lieux se trouvent trois massives citernes. Le terrain est immense, comprenant la moitié de l'ilet et il est distribué en allées pour s'y promener, de vastes gazons, d'arbres embrageux, d'arbrisseaux exotiques et de plantes rares. Le terrain est élevé et mesure, plus ou moins, 129 pieds de face à l'avenue St-Charles, sur une profondeur et façade de 306 pieds 6 pouces sur la rue Bordeaux et une profondeur de 296 pieds 4 pouces sur la ligne de côté vers la rue Upperline et borné sur la dite ligne de côté par les propriétés appartenant ou a ant appartenu à Mme Mary C. Whann et Veuve J. Brownlee, et 115 pieds 10 pouces sur la rue Carondelet.

Elle est une des plus belles et plus complètes résidences sur l'avenue St-Charles au point de vue de son importante apparence, du superbe fini de son intérieure et de ses grands et beaux terrains. Les chars électriques en font un court et agréable trajet au centre des affaires. Ceux qui désirent une demeure aristocratique et raffinée ne trouveront rien de mieux sur le marché. Il faut se procurer une carte d'admission des encanteurs pour pouvoir visiter les lieux.

2° **Les splendides sites manufacturiers**, seront vendus subdivisés, comprenant la bâtisse en briques à deux étages et mansarde et quatre bâtisses en bois et fer galvanisé, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par la Promenade Carondelet, les rues St-Pierre, Rocheblave et Dorgenois. Le terrain est décrit comme huit certains lots de terre, qui seront vendus séparément, désignés par les Nos 176, 177, 178, 179, 197, 198, 199 et 200 d'après un plan dressé par C. A. de Armas, voyer daté le 17 avril 1852, et déposé en l'étude de J. Cuvillier, ancien notaire, lesquels dits lots de terre se touchent l'un l'autre et mesurent en mesure américaine, comme suit: les lots 176 et 177 se touchent et touchent dans le fond les lots 199 et 200, et mesurent chacun 37 pieds de face à la rue St-Pierre sur 165 pieds de profondeur. Les lots Nos 199 et 200 se touchent et mesurent chaque 37 pieds de face à la Promenade Carondelet sur une profondeur comme suit: le lot No 199 243 pieds 4 pouces 2 lignes sur la ligne qui le sépare du côté de la rue Dorgenois, du lot No 198 et le lot 200, de 243 pieds 4 pouces 6 1/2 lignes sur la ligne qui le sépare du lot No 199 et de 237 pieds 7 pouces 3 lignes sur la ligne qui le sépare du lot No 201 vers la rue Rocheblave. Les lots 178 et 179 se touchent et touchent dans le fond aux lots Nos 197 et 198, ayant chacun 37 pieds de face à la rue St-Pierre sur 165 pieds de profondeur. Les lots 197 et 198 mesurent chacun 37 pieds de face à la Promenade Carondelet sur une profondeur comme suit: Le lot 197—249 pieds 1 pouce 1 ligne sur le côté le plus près de la rue Dorgenois, et le lot No 198, 246 pieds 2 pouces 5 1/2 lignes sur la ligne qui le sépare du lot 197, et 243 pieds 4 pouce 2 lignes sur celle qui le sépare sur le côté vers la rue Rocheblave du lot No 199, formant un total de façade sur la Promenade Carondelet de 148 pieds, sur la rue St-Pierre de 148 pieds par 414 pieds 1 pouce 1 ligne de profondeur sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue Dorgenois et 402 pieds 7 pouces 3 lignes de profondeur sur l'autre ligne de côté.

Un des meilleurs emplacements dans le Deuxième District comme site pour fabrique, commandant les privilèges de l'eau et le trafic du Canal du Vieux Bassin. Il est près de la rue Broad et possède une ligne de chars sur la rue St-Pierre.

Conditions.—Un tiers ou plus comptant, à l'option des acquéreurs, la balance à 1 ou 1 et 2 ans de crédit à l'option des acquéreurs pour des billets spécialement garantis par hypothèques et lien de vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date de l'adjudication jusqu'à paiement final; 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets; les améliorations doivent être assurées et la police d'assurance transférée au porteur ou aux porteurs des billets, et l'acquéreur assumera les taxes dues et exigibles en 1895 en sus du prix d'adjudication; 10 pour cent comptant du prix d'achat seront requis des acquéreurs au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant M. Voorhies, Esq. notaire, aux frais des acquéreurs.

3 fév—3 10 17 24—mars 3 7

VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

SUPERBES PLACEMENTS

—ET—

Grand Emplacement.

LE MAGNIFIQUE MAGASIN EN BRIQUES,

A QUATRE ÉTAGES,

No 121 rue Carondelet, entre les rues Canal et Commune,

En parfait état; ayant un bail de: **$4,800 par an.**

Connu comme le Pickwick Café.

Une des propriétés de choix de la ville.

LA SOLIDE RESIDENCE

—ET—

MAGASIN EN BRIQUES

A deux étages, et mansarde,

No 1,147 Rue Royale,

Encoignure S. O. de la rue de l'Hôpital.

LE MAGASIN

Et Résidence en Briques,

A UN ÉTAGE,

Nos 1,001, 1,003 et 1,005 RUE ROYALE,

Encoignure N. O. de la rue St-Philippe.

L'emplacement pour affaires, déjà établi No 1,007 rue Royale.

—ET—

LA BATISSE EN BOIS,

A UN ÉTAGE,

Aux encoignures des rues Claiborne, Promenade Carondelet et St-Pierre.

Succession d'Adrien Cassard

No 44,130—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN, W. A. Kernaghan, encanteur.—Bureau, 138 (ancien No 14) rue Carondelet—JEUDI, le 14 mars 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu et signé le 5 février 1895, par l'Hon. F. A. Monroe, juge de la dite Cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° **L'imposant magasin en briques**, à quatre étages, d'architecture moderne, No 121 rue Carondelet, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Carondelet, Baronne, Canal et Commune; le lot de terre mesure 32 pieds 11 pouces 4 lignes de face à la rue Carondelet, devant être pris à une distance de 130 pieds 1 pouce 2 lignes de la rue du Canal, sur une profondeur de 95 pieds 9 pouces 4 lignes, entre lignes parallèles, le tout d'après un devis fait par L. H. Pilie, ancien voyer en cette ville, en date du 21 juin 1882, annexé à un acte de vente pardevant James Fahey, ancien notaire en cette ville en date du 28 juin 1882. La bâtisse est solidement construite avec une jolie façade, plafonds élevés et bien aéré. Il est à quelques pas de la rue du Canal, à côté du magnifique nouvel Hôtel Pickwick et presque de front des grands édifices dont la construction est sur le point d'être achevée, sur la rue Carondelet. Il n'est de meilleur placement sur le marché et sa stabilité ne peut être mise en doute, car aucune autre partie de cette ville n'a montrée semblable solidité et progrès que dans ce voisinage immédiat. Cette propriété augmentera de valeur d'année en année, par conséquent le capitaliste se procurera comme placement tout ce que l'on puisse désirer de mieux. Un bon intérêt, sécurité et hausse. Sujette à un bail ci-dessus à raison de $1,800.00 par an, expirant le 30 septembre 1904. Toutes les réparations devant être faites par le locataire et il doit se procurer de l'eau à ses propres frais.

2° **La solide résidence et magasin** en briques à deux étages et mansarde No 1,141 rue Royale encoignure S. O de la rue de l'Hôpital, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Royale, Bourbon, Ursulines et Hôpital, contenant un magasin et deux chambres au rez-de-chaussée et six chambres au premier étage; cour pavée cuve, etc.

Le lot de terre mesure 25 pieds 6 pouces de face à la rue Royale sur une profondeur de 103 pieds 11 pouces et face à la rue Hôpital. Loué à raison de $480 par ans. Bien situé pour un placement sûr et productif.

3° **Le magasin en briques à un étage** bien bâti, deux étages dans le fond, Nos 1001, 1003 et 1005 rue Royale, coin nord-ouest de la rue St-Philippe, dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Royale, Bourbon, St-Philippe et Ursulines, ayant magasin et plusieurs chambres. Le lot de terre mesure 54 pieds 6 pouces 4 lignes de face à la rue Royale sur une profondeur de 61 pieds 10 pouces 3 lignes et face à la rue St-Philippe, conformément à un plan de voyer fait par C.G. Del Isle, député voyer de ville, en date du 7 février 1895; un placement sûr.

4° **Emplacement désirable pour affaire,** No 1,007 rue Royale, comprenant une bâtisse en bois pour entrepreneur de pompes funèbres, etc., dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Royale, Bourbon, St Philippe et Ursulines; le terrain mesure 41 pieds 5 pouces 4 lignes de face à la rue Royale sur 61 pieds 10 pouces 3 lignes de profondeur, entre lignes parallèles, conformément au susdit plan, fait par De l'Isle. Un des meilleurs emplacements dans le Deuxième District pour affaires semblables, pour celui qui procurera un emplacement productif.

Les propriétés troisièmement et quatrièmement décrites seront vendues ensemble.

5° **Une bâtisse en bois à un étage** dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Claiborne, Derbigny et St-Pierre et la Promenade Carondelet. Le lot de terre mesure 181 pieds 5 pouces de face à la rue Claiborne, de la rue St-Pierre à la Promenade Carondelet, 64 pieds 8 pouces de profondeur et de face à la rue St-Pierre, 36 pieds 10 pouces de profondeur et de face à la Promenade Carondelet, et 186 pieds 7 pouces dans le fond sur une ligne oblique s'étendant de la rue St-Pierre à la Promenade Carondelet, commandant le trafic de ce grand centre commercial et est à la jonction de la rue Claiborne; c'est la plus importante localité sur le canal, soit pour affaires ou pour un placement sûr et productif.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur et le reste à un et deux ans de crédit avec billets spécialement garantis par hypothèque et privilèges du vendeur, portant 6 pour cent d'intérêt par an à partir de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection desdits billets, les améliorations devront être assurées et la police transférée au porteur ou porteurs des dits billets; les acquéreurs assumeront le paiement des taxes dues et exigibles en 1895 en sus du prix de leur adjudication; un dépôt de 10 pour cent comptant sera requis du montant de leur enchère au moment de la vente.

Actes de vente pardevant A. J. Villeré, notaire, aux frais des acquéreurs.

10 fév—10 17 24—mars 3 10 14

Avis.

Excursions du dimanche à bon marché sur New Orleans, Fort Jackson & Grand Isle R R. Les trains partent d'Alger à 8 A. M., et arrivent à 7.05 P. M. Billets, aller et retour, 50c, 75c et $1.00.

J. S. LANDRY, Surintendant.

J. S. LANDRY, Agent général pour le Frêt et les Passagers.

25 oct—sam et dim

VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

TROIS SPLENDIDES MORCEAUX DE TERRE BIEN AMELIORES, AVANTAGEUSEMENT LOUES

Connus comme la propriété De Gruy sur le fleuve Mississipi, paroisse Jefferson,

Environ à mi-chemin entre les bacs de la rue Jackson et l'avenue de la Louisiane.

Mme Marie De Gruy, femme de Henry A. Harvey, et als.

Versus

Mme Isaure De Gruy, femme de Camille B. Charbonnier.

No 137—Vingt-unième Cour de District Judiciaire pour la paroisse de Jefferson.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN, —W. A. KERNAGHAN, encanteur.—Bureau, No 138 (ancien numéro 14) rue Carondelet.—JEUDI, 14 mars 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles, ville de la Nouvelle-Orléans, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement de l'Hon. Emile Rost, juge de la dite Cour, rendu et signé le 26 janvier 1895, et d'un accord entre les parties intéressés signé le 6 février 1895, dans l'affaire ci dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° **Un certain morceau de terre**, situé dans la Paroisse de Jefferson, sur la rive droite de la fleuve Mississippi, à environ 3 milles au-dessus de l'église de la Cathédrale St-Louis, dans la Nouvelle-Orléans, mesurant un arpent de face sur la fleuve Mississippi sur quarante-six arpents de profondeur, entre lignes parallèles plus ou moins, et borné de front par le dit fleuve et les lignes d'en bas par des terres sur lesquelles sont situés le moulin à scie de F. Gardère, sur les lignes d'en haut par des terres occupées par Villars, et sur le fond par une ligne courant parallèle à et étant à trente pieds du Canal connu comme le Canal Gardère et se jetant dans le Bayou Washa; le tout d'après le plan dressé par C. A. De Armas, architecte, le 10me jour de mars 1853 et déposé dans le bureau de Wm L. Landridge, greffier et notaire ex-officio pour la dite paroisse Jefferson, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent. Les améliorations comprennent un cottage en briques à un étage, contenant de larges galeries et 8 chambres, avec une bâtisse en briques à deux étages dans le fond, ayant 4 chambres, grange, écurie et 6 cabines; sujette à des baux ci-dessus s'élevant à —— par an.

2° **Un certain morceau de terre**, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits et dépendances y appartenant situé dans ladite Paroisse de Jefferson, sur la rive droite du fleuve Mississippi, vis-à-vis le Quatrième district de cette ville, contenant soixante-quatre arpents et demi d'étendue superficielle et mesurant en mesure française, cent trente-quatre pieds dix pouces six lignes de face à la rivière sur une première profondeur de quarante arpents et cent cinquante pieds entre lignes divergentes et une largeur dans le fond de trois cent quatre-vingt-onze pieds onze pouces six lignes; aussi une bande de terre d'une forme irrégulière formant la deuxième profondeur du dit morceau de terre, ayant dix-neuf arpents d'étendue superficielle et mesurant, en mesure française, trois cent quatre-vingt-onze pieds onze pouces six lignes de large sur la ligne du fond de la première profondeur; quinze arpents de profondeur sur le côté de la propriété des vendeurs, et quinze arpents et demi sur l'autre côté qui est borné par le Canal Gardère. Le tout selon un plan dressé par J. A. D'Hémécourt, député voyer de cette ville le quatrième jour d'octobre 1856. Les améliorations comprennent un cottage en bois contenant six chambres.

3° **Un certain morceau de terre**, situé dans la paroisse Jefferson, dans cet Etat sur la rive droite du fleuve Mississippi, vis-à-vis le Quatrième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné par la lettre B sur un plan dressé par J. A. D'Hémécourt, ingénieur, le quatrième jour d'octobre 1856, et annexé à un acte passé pardevant Adolphe Boudousquié, ancien notaire dans la ville de la Nouvelle-Orléans, le 25me jour d'octobre 1856, le dit morceau de terre mesurant en mesure française cent trente-quatre pieds dix pouces et six lignes de face au fleuve, sur une profondeur de cinquante-huit arpents plus ou moins entre lignes divergentes, à une profondeur d'environ quarante et un arpents, où il a une largeur de trois cent quatre-vingt-onze pieds onze pouces et six lignes, puis il a une deuxième profondeur de dix-sept arpents plus ou moins en re les lignes de clôture, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les dépendances de celle-là y appartenant, et les droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant.

Les améliorations comprennent une bâtisse en bois à deux étages, contenant magasin et 14 chambres et un entrepôt en bois sur la façade du chemin publique. Retiré du chemin est un cottage en bois à un étage, ayant corridor et 9 chambres et deux cabines, chacune de 3 chambres. Le magasin, celui qui est à présent la propriété de M. Chas J. Brown, connu comme le half-way house et il sert pour y vendre des marchandises d'épiceries, des produits des campagnes, et liqueurs, il est seulement sujet à un bail au taux de $600 par an. Ces terres sont si près de la ville que ce qu'elles produisent ont un marché naturel à peu de frais et dans un prochain avenir auront une grande valeur comme sites manufacturiers ou autres grandes entreprises commerciales. Elles sont facilement accessibles soit par le bac de la rue Jackson ou celui de l'avenue de la Louisiane.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur; le reste à 1 et 2 ans de crédit payable en billets garantis spécialement par hypothèque et lien du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date de l'adjudication jusqu'à paiement final; 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour la perception des billets; les améliorations devant être assurées, et les polices d'assurance transférées aux détenteurs des billets; les acquéreurs assumant le paiement des taxes dues et exigibles en 1895, en sus du prix de l'adjudication; 10 pour cent comptant au moment de la vente seront requis des acquéreurs.

Actes de vente pardevant John C. Tillotson, greffier de la susdite cour, notaire public ex officio, dans et pour la paroisse Jefferson, aux frais des acquéreurs.

10fév—10 17 24 mars 3 10 14

PAR JOHN H. O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence simple à Alger, No 163 avenue Pacifique. A l'encan.

Succession de George Jackson et sa femme.

No 43,216—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR J. H. O'CONNOR—ALFRED C. GREEN, Encanteur—Bureau 334 (ancien No 56) rue Carondelet—JEUDI, le 14 mars 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté et signé dans l'affaire ci-dessus le 7 février 1895, il sera vendu à l'enchère publique—

Deux lots de terre dans le Cinquième District de cette ville, dans l'ilet borné par la rue Elmire, l'avenue Pacifique, les rues Jackson et Homer; les lots Nos 5 et 6 se touchent et mesurent 32 pieds 3 pouces de face à l'avenue Pacifique sur une profondeur de 128 pieds 8 pouces. Les améliorations sur les dits lots consistent d'un cottage-résidence simple connu comme le No 163 de l'avenue Pacifique.

Conditions—Comptant. L'acquéreur assumera le paiement des taxes pour l'année 1895 et déposera 20 0/0 au moment de la vente. Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant Wm H. Seymour, notaire.

10 fév—10 17 24—mars 3 10 14

PAR DANZIGER & STERN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

(2) Deux wagons à quatre roues, (2) Deux jeux de harnais, (1) Un wagon double à quatre roues, Une balance.

Chas. C. Heyl vs. ses Créanciers.

No 42,384—Division D—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & STERN—D. DANZIGER, Encanteur.—Bureau No 341 [nouveau numéro] rue Carondelet.—VENDREDI, le 8 mars 1895, à onze heures du matin, sur les lieux, No 155 rue Bienville, entre les rues Remparts et Bourgogne, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, en date du 26 juin 1894 dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée, il sera vendu à l'encan, les articles ci-dessus sans réserve.

Conditions—Comptant.

27 fév—27—mars 2 3 8

VENTES A L'ENCAN

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Valeur Faisant Face au Chemin de Gentilly et au Chemin de la Crète.

Succession de J. H. Doescher et de sa femme.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 33,577.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, bureau No 723 (ancien numéro No 155) rue Commune—MERCREDI, 10 avril 1895, à midi, il sera vendu à l'encan, à la **Bourse des Encanteurs de la Nouvelle-Orléans, Nos 50 et 52 rue Baronne, près Commune**, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 25 février 1895 et signé le 4 mars 1895 par l'Hon. F. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° **Une certaine portion de terre,** avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, située à Gentilly, Troisième District de cette ville, désigné par le No 11, d'après un plan dressé par C. A. de Armas, daté le 6 décembre 1867, et déposé au bureau de A. Dreyfous, notaire en cette ville, sous le No 55, du livre No 1 des plans; d'après le dit plan la dite portion de terre mesure 205 pieds 4 pouces de face au chemin de la Crête, sur une profondeur de 11 arpents 22 toises et 5 pieds, ou 2,206 pieds 2 pouces et 6 lignes, en mesure américaine, sur la ligne de côté la séparant du lot No 10, appartenant à la veuve et les héritiers de feu François Grillot, sur une profondeur de 11 arpents 26 toises et 2 pieds ou 2,278 pieds 7 pouces et 2 lignes, en mesure américaine, sur la ligne de côté la séparant du lot No 12 appartenant à Mme veuve Catherine Roll, et une largeur de 198 pieds 3 pouces sur la ligne en mesure américaine, la séparant de la propriété du Louisiana Jockey Club.

2° **Et une portion de terre** aussi désignée sur le dit plan et déposé au bureau du dit notaire Dreyfous et située en avant de la propriété ci-dessus décrite et mesure à peu près 180 pieds de face sur le Chemin de la Crête, 211 pieds 11 pouces et 6 lignes de face sur le Chemin Gentilly, sur une profondeur sur la ligne qui la sépare de la propriété de Mme Vve Rolle, de 132 pieds 7 pouces et 2 lignes, et courant du Chemin de Gentilly au Chemin de la Crête, et sur une profondeur d'à peu près 116 pieds sur l'autre côté sur la rue Castiglion. Les portions de terre ci-dessus décrites ont été acquises par le dit John Henry Doescher, pendant la communauté qui a existé entre lui et sa femme, Charlotte Hoffman, de Edward Bermudez, par acte spécial pardevant Albert Dreyfous, notaire en cette ville, le 28 février 1872, enregistré dans le C. O, livre 101, folio 143.)

Conditions—Comptant, ou un tiers ou plus comptant, la balance à un crédit de un et deux ans pour billets portant hypothèque spéciale, avec 8 0/0 d'intérêt de la date de la vente et toutes les clauses usuelles de sécurité dans les actes de vente. L'acquéreur assumera le paiement des taxes pour 1895 en sus du prix et déposera 10 0/0 du montant de l'adjudication avec l'encanteur pour garantir la vente.

Acte de vente pardevant G. M. Barnett, notaire, aux frais de l'acquéreur.

6 mars—6 13 20 27—avril 3 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés Améliorées dans les Premier et Troisième District.

Succession de Jean D'Hérété, Marie Louise Fondar, sa femme, et Jean M. D'Hérété.

No 44,275.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.—Placide J. Spear, encanteur.—Bureau No 723 (ancien No 155) rue Commune—MERCREDI, 27 mars 1895, à midi il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 50 et 52 rue Baronne, près Commune, en vertu d'un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 14 janvier 1895, pour le compte de la susdite succession—

1° **Une certaine portion de terre**, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, privilèges et servitudes y appartenant, située sur le Chemin de Gentilly, troisième district, dans l'ilet irrégulier borné par la rue Marigny, l'avenue St Bernard et le Chemin de Gentilly mesurant à peu près 300 pieds 8 pouces et 3 lignes de face à la rue Marigny 209 pieds 7 pouces et 4 lignes au Chemin de Gentilly et Desard's Place [projetée] sur une profondeur de 628 pieds 11 pouces et 5 lignes de l'avenue Marigny au Chemin de Gentilly sur la ligne de profondeur la plus rapprochée de l'angle qui forme la jonction des dites avenue et chemin. La dite portion de terre du côté le plus rapproché de l'avenue St-Bernard 413 pieds 2 pouces de profondeur sur la ligne presque perpendiculaire à l'avenue Marigny, et fermant à angle droit, 90 pieds d'un autre angle droit ou ligne directe au Chemin de Gentilly ou Deroux Place, ayant 469 pieds 4 pouces 3 lignes sur le Chemin de Gentilly le tout contenant cinq lots de terre désignés par les Nos 38, 40, 41, 42, 43 et une portion de terre d'une forme irrégulière.

2° **Un certain lot de terre, avec toutes** les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Julie, Poydras, Dorgenois et Broad, mesurant 32 pieds 1 pouce 5 lignes de face rue Poydras, 31 pieds 8 pouces et 6 lignes de face rue Julie sur une profondeur de 155 pieds 6 pouces sur la ligne du lot No 9, et 148 pieds 6 pouces et 5 lignes sur la ligne du lot No 11; le dit lot est désigné comme lot No 10 d'après un plan dressé par Buisson, daté le 13 février 1850.

3° **Tous les droits, titres, intérêts, etc**, du dit Jean D'Hérété dans et pour un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par le Chemin de Gentilly, les Avenues St-Bernard et Paris et les rues Treasure et Abondance; le dit lot mesure 156 pieds de face sur le Chemin de Gentilly sur une profondeur de 120 pieds et forme le coin du Chemin de Gentilly et de l'Avenue St Bernard, laquelle a été acquise par le défunt par titre de taxes.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant John R. Léger, notaire, aux frais de l'acquéreur.

19 janv — 19 20 23 30—fév 6 13 20 21 27—mars 6 13 20 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Choix dans le Deuxième District.

Coin des rues St-Philippe et Tremé.

Succession de Veuve Vincent André et Angèle André.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—No 44 290.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, Encanteur—Bureau No 723 (ancien numéro 155) rue Commune—MERCREDI, le 6 mars 1895, à midi, il sera vendu à l'enchère publique à la Bourse d'Encan de la Nouvelle-Orléans, Nos 50 et 52 rue Baronne, près Commune, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 25 janvier 1895, et pour le compte de la dite succession—

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St-Philippe, Tremé, Ursulines et Marais; le dit lot est désigné par le No 8 et mesure 30 pieds de face à la rue St-Philippe, sur une profondeur et façade rue Tremé de 130 pieds. Les améliorations consistent en un double corps de logis et autres petites bâtisses et occupés comme boulangerie.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication l'acquéreur devra assumer en sus de son enchère les taxes de 1895.

Acte de vente pardevant M. T. Ducros, N. P., aux frais de l'acquéreur.

30 janv—30—6 13 20 27 fev—6 mars

ANNONCE JUDICIAIRE.

Terrain magnifique pour bâtir.

Succession de Thomas Sherlock.

No 44,601—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur — Bureau. No 723 (ancien No 155) rue Commune.—MERCREDI, le 6 mars 1895, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan de la Nouvelle-Orléans, Nos 50 et 52 rue Baronne, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 25 janvier 1895 et pour le compte de la dite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Johnson, Galvez, Ursulines et Hôpital; le dit lot mesure 30 pieds de face à la rue Johnson sur une profondeur de 90 pieds, entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur; la balance en paiements égaux sur un crédit d'un et deux ans de la date de la vente, avec 8 0/0 d'intérêt par an en billets garantis par lien du vendeur et hypothèque spéciale, et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur assumera le paiement des taxes de 1895, en sus du prix de vente.

Acte de vente pardevant Bussière Rouen, N. P., aux frais de l'acquéreur.

30jan—30 fév 6 13 20 27 mars 6

VENTES A L'ENCAN.

PAR JOHN H. O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

MAISON A DEUX ÉTAGES

Dans le Cinquième District,

No 45 rue Chestnut, entre Alix et Peter.

A L'ENCHERE.

SUCCESSION DE JOHN HUGHES.

No 34,962—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division E.

PAR J. H. O'CONNOR & CO.—Alfred C. Green, encanteur.—Bureau No 334 (ancien No 56) rue Carondelet—JEUDI, le 7 de mars 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre St-Charles et Camp, en vertu d'un ordre de l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté et signé dans l'affaire ci-dessus le 1er février 1895, il sera vendu, à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion ou morceau de terre avec tous les droits et privilèges y appartenant dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, anciennement connu comme Alger, sur le côté droit du fleuve Mississipi, dans l'ilet borné par les rues Chestnut, Vallette, (anciennement Gosslin), Alix et Peter, mesurant plus ou moins 45 pieds 9 pouces de face rue Chestnut sur une profondeur de 138 pieds 6 pouces et 7 lignes. La dite portion de terre est située sur la dite rue Chestnut à une distance de 60 pieds 6 pouces de la rue Peter, et est composée du lot No 3 et les portions des lots Nos 2 et 4 la touchant de l'ilet No 3 de la propriété Belleville. Les améliorations sur le dit lot de terre consistent de la bâtisse en bois à deux étages connue comme No 45 rue Chestnut, retirée de la rue contenant 14 chambres. Rapportant un bon loyer.

Conditions:—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur; la balance à un crédit de un et deux ans en billets de l'acquéreur, à son ordre et endossé par lui, portant intérêt au taux de huit pour cent par an, à partir de leur date jusqu'à paiement final, et le paiement des dits billets sera garanti par lien du vendeur et privilèges et hypothèques spéciales sur la propriété, avec toutes les clauses usuelles de sécurité; transfert d'assurance et 5 0/0 frais de notaire, en cas de procès pour forcer le paiement des dits billets; l'acquéreur assumera le paiement des taxes pour l'année 1895 en plus de son prix d'adjudication et déposera 10 0/0 du prix de l'adjudication au moment de la vente. Aussi, aux mêmes conditions, à la même heure et à la même place ci-dessus nommés, il sera vendu: Un certain lot de terre situé dans le Cinquième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Market, Jackson, Vallette (anciennement Gosslin) et Verret. Le lot mesure 29 pieds de face rue Market sur une profondeur de 120 pieds 1 pouce et 1 ligne entre lignes parallèles.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Jno J. Ward, notaire.

3 fév—3 10 17 27—mars 3 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Choix du Second District.

Nouveau No 228 rue de Chartres, entre Douane et Bienville.

A L'ENCAN.

Charles Joseph Orphée Brunot et als. vs Antoine André Gabriel Brunot.

No 44,922—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division D.

VENTE EN PARTAGE.

PAR J. H. O'CONNOR & Co—ALFRED C. GREEN, encanteur—Bureau No 56, nouveau numéro 334 rue Carondelet.—JEUDI, 28 mars 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, en vertu d'un jugement de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, rendu et signé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, le 11 février 1895, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Chartres, Decatur, Douane et Bienville, désigné par le No 5 d'après un plan de cinq lots de terre dressé par Jo. Pilie, voyer de cette ville, et attaché à un acte au bureau de Félix Grima, notaire en cette ville, le 2 décembre 1835. Le dit lot mesure, en mesure américaine, 21 pieds 1 pouce et 4 lignes de face à la rue Chartres sur une profondeur de 63 pieds 11 pouces et 3 lignes et à peu près 21 pieds 1 pouce et 4 lignes de largeur à l'arrière, borné sur le côté de la rue Bienville par le lot No 4, et sur le côté de la rue Douane par une propriété appartenant à MM. Denniston & Co et à l'arrière par une propriété appartenant aux héritiers de Spencer. Les améliorations sur le dit lot de terre consistent en une bâtisse en briques à 3 étages connue comme le No 228 rue Chartres.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant, et la balance, s'il y en a, à un crédit de un ou un et deux ans, en billets de l'acquéreur, avec coupons pour satisfaire les actions des héritiers, portant un intérêt de 8 pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'au parfait paiement, garanti par hypothèque et lien du vendeur et privilèges sur la propriété et toutes les clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur assurera la bâtisse pour sa valeur jusqu'au paiement final des dits billets et fera un transfert des polices d'assurances à la personne ou aux personnes tenant les dits billets, 5 pour cent d'honoraires d'avocat sur le montant en litige en cas de procès pour forcer le paiement des billets ou une partie; l'acquéreur payera les taxes pour l'année courante, 1895, en sus du prix de l'adjudication et déposera 10 pour cent du prix comptant au moment de la vente.

Acte de vente pardevant J. F. Meunier, notaire, aux frais de l'acquéreur.

24 fév—24—mars 3 10 17 24 28

PAR KINGSTON & HORN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le Mercredi, 6 mars 1895, à midi, A la Bourse des Encanteurs de la Nlle-Orléans, Nos 50 et 52 rue Baronne (anciens numéros). Trois Lots de Terre de Choix bien situés, A l'encan.

Dans l'affaire de John Foot, un absent.

No 44,100.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division C.

PAR KINGSTON & HORN—W. D. Kingston, encanteur, bureau, 347 rue Carondelet.—MERCREDI, 6 mars 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs de la Nouvelle-Orléans, Nos 50 et 52 rue Baronne, il sera vendu, en vertu d'un ordre daté du 29 janvier 1895, et d'un ordre supplémentaire daté du 17 décembre 1894, de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la dite Cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Trois certains lots de terre situés dans le sixième district de cette ville, désignés comme lots 1, 2 et 3, formant le coin de l'avenue Napoléon et de la rue Green, dans l'ilet No 99 maintenant 562, borné par les avenues St-Georges et Napoléon, les rues Jena et Green, d'après le plan exposé à la Bourse; lesquels lots de terre mesurent chacun 30 pieds de face à l'avenue Napoléon sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant. L'acquéreur assumera le paiement des taxes pour l'année 1895, le Rosetta Gravel tout payé.

Acte de vente, pardevant H. L. Garland, Jr, Esq., notaire aux frais des acquéreurs; vingt pour cent devront être déposés au moment de l'adjudication.

30 jan—30—fév 6 13 20 27—mars 6

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bois de Charpente et Objets divers.

Succession de Nicholas J. Seiler, Jr.

No 42,922.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE—GEO. G. FRIEDRICHS, Encanteur—Bureau No 176 rue Commune — MERCREDI, 6 mars 1895, à 11 heures A. M., sur les lieux, sur la rue Front, entre Jena et Cadiz, il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District, Division E, pour la Paroisse d'Orléans, en date du 22 août 1894, et rendu dans la susdite succession, de la propriété ci après décrite, à savoir—

Le tout et particulièrement le bois de charpente, esquif et objets divers, qui n'a pas été vendu, conformément à un inventaire fait par E. Commagère, notaire, déposé à mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

24 fév—24—mars 3 6

L'ABEILLE

—DE LA—

Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN,

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT

—LE—

SAMEDI MATIN.

ABONNEMENTS:

ÉDITION QUOTIDIENNE.

UN AN	$12 00
SIX MOIS	6 00
TROIS MOIS	3 00
UN MOIS	1 00

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

UN AN	$3 00
SIX MOIS	1 50
QUATRE MOIS	1 00

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ÉDITION HEBDOMADAIRE

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS

No 73 Rue de Chartres,

ENTRE CONTI ET BIENVILLE

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des Dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'Étranger;

Un Bulletin Maritime;

Une Liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une Liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans;

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer;

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

73 ...CHARTRES...73

ASSURANCES

Vingt-huitième Etat Annuel

—DE LA—

Compagnie d'Assurances Germania

DE LA NOUVELLE-ORLEANS. LNE.

Incorporée 20 février 1866. Réincorporée 17 janvier 1891

CONFORMÉMENT à ce qu'exige sa charte cette compagnie publie l'état suivant pour l'année se terminant le 31 décembre 1894:

Primes sur incendies..	$256,066 33	
Primes maritimes....	812 86	
Primes des rivières....	271 63	
	$257,150 82	
A ajouter: Primes non acquises de 1893...	49,616 94	
Total....		$306,767 76
A ajouter: intérêt et profits et pertes...	$27,653 50	
Moins salaires et dépenses générales....	12,843 33	
		14,810 17
Fonds de surplus, 1893....		1,165 85
Total....		$322,743 78
Pertes payées—		
Sur risques de feu....	$98,630 12	
Sur risques maritimes (rien)	—	
Sur risques de rivières (rien)	—	
Réassurances....	41,503 34	
Primes remises et commissions....	68,325 64	
Taxes d'Etat et de ville, Board of Underwriters, et souscriptions....	5,765 52	214,224 62
Profits bruts....		$108,519 16
Réservé pour—		
Primes non expirées de 1894....	$60,388 80	
Pertes d'incendies non payées....	16,910 18	
Dividende 5 0/0 juillet 1894....	10,000 00	
Dividende 5 0/0 déclaré, décembre 1894..	10,000 00	
Fonds de surplus pour l'année 1894....	11,220 18	$108,519 16

ACTIF.

Billets pour primes....	$219 45
Primes en voie de collection....	36,156 39
Prêts sur nantissement....	12,970 00
Prêts sur hypothèques....	675 00
Bons des Etats-Unis bons de l'Etat de la Louisiane, bons consolidés de ville et bons à primes...	126,100 00
Stocks de banques, d'assurances et autres....	29,200 00
Compte de propriété foncière....	66,814 84
Meubles de bureau et installations....	3,413 14
Argent comptant et en banque....	22,970 34
	$298,519 16

PASSIF.

Capital-actions....	$200,000 00
Réserve pour primes non expirées....	60,388 80
Réserve pour pertes non payées sur incendie....	16,910 18
Réserve pour dividende 5 0/0 payable en janvier 1895....	10,000 00
Fonds de surplus pour 1894....	11,220 18
	$298,519 16

Cet exposé est une copie juste et correcte des livres de la compagnie.

JACOB HASSINGER, Président.
J. S. MERILH, Vice Président.
OTTO T. MAIER, Secrétaire.

Fait et signé sous serment devant moi à la Nouvelle-Orléans, ce 11me jour de janvier 1895.

GEO. H. BRAUGHN Notaire.

Le Bureau des Directeurs, à sa réunion régulière, a déclaré un second dividende semi-annuel de 5 0/0 faisant 10 0/0 par an sur le fond capital pour l'année finissant le 31 décembre 1894 payable sur demande.

13 jan—1m

ETAT ANNUEL

—DE LA—

Compagnie d'Assurances TEUTONIA.

DE LA NOUVELLE-ORLEANS, LNE.

Conformément aux dispositions de sa charte cette compagnie publie l'état suivant de ses affaires pour l'année finissant le 31 décembre 1894:

Primes reçues—		
Sur risques de feu....		$434,734 38
Sur risques de mer....		18,023 79
Sur risques de rivière....		14,875 57
		$467,633 74
Ajouté, primes non expirées pour 1893....		126,140 93
		$593,774 67
A déduire—		
Réservé pour primes non expirées pour 1894....	$145,495 09	
Primes remboursées	78,493 30	
Réassurances....	54,604 31	278,592 70
		$315,181 97
A déduire—		
Pertes de feu payées	$141,658 89	
Pertes de mer payées.	3,985 27	
Pertes de rivière payées....	4,336 87	
Commissions....	59,865 48	
Taxes et licences....	9,621 07	
Dépenses générales et dépenses d'agence, moins l'intérêt....	22,416 25	
Profits et pertes sur placements....	2,106 05	
	$243 989 88	
Pertes non payées..	20,133 65	264,123 51
Profit net....		$51,058 46

ACTIF.

Comptant en main....	$ 55,224 06
130,000 bons d'Etat de la Louisiane....	124,800 00
150,000 bons 4 pour cent de la ville de la Nlle-Orléans....	152,250 00
50,000 bons 4 pour cent des Etats Unis....	57,2[illegible] 00
$10,200 bons de première hypothèque du Canal and Claiborne Street Railroad....	10,404 00
25 actions de la Banque Nationale Germania....	4,687 50
25 actions de la Banque du Canal....	3,850 00
25 actions de la Banque d'Epargnes Provident....	3,010 00
Prêts sur gages et hypothèque....	21,000 00
Propriétés foncières (bâtisse du bureau)....	40,000 00
Primes en cours de collection....	61,206 64
Meubles de bureaux....	1,000 00
Actions diverses....	425 00
	$535,107 20

PASSIF.

Fonds de capital....	$250,000 00
Surplus....	106,058 46
Réservé pour primes non expirées.	145,495 09
Dividendes non payés et payables en janvier 1895....	13,420 00
Pertes non payées....	20,133 65
	$535,107 20

L'état ci-dessus est une copie vraie et correcte transcrite des livres de la compagnie.

ALBERT P. NOLL, Président.
H. R. GOGREVE, Vice-Président.
GEORGE MEYER, Secrétaire.

Assermenté et souscrit pardevant le soussigné notaire de la Nouvelle-Orléans, ce 10me jour de janvier 1895.

SAM. FLOWER, Notaire Public.

A une assemblée du Bureau des Directeurs de cette compagnie, tenue le 10 janvier 1895, il a été résolu de payer sur demande un second intérêt dividende semestriel de CINQ POUR CENT sur le fonds capital, faisant dix pour cent pour l'année 1894.

DIRECTEURS.

H. Buddig, Joseph Buhler, J. B. Camors, M. Frank, R. Frotscher, C. B. Fisher, H. R. Gogreve, S. Hyman, F. Jaucke, Julius Keiffer, J. H. Keller, Isaac Levy, Nich. Miller, C. H. Miller, Albert P. Noll, Frank Roder, J. E. Rengstorff, Louis Rush, F. Raquet, Wm B. Schmidt, H. Schulze, J. G. Spor, C. H. Schenck, Hy Wellman.

PAR'OIDIUM

(Pas poison!)

Merveilleux remède pour toutes maladies de la vigne et des arbres fruitiers.

Puissant destructeur des poux des bestiaux ainsi que des insectes et des vers qui ravagent les jardins et les champs.

Le *Par'oidium Extract*, est un désinfectant sans rival, détruisant les punaises, les coquerelles et leurs œufs, les fourmis, etc., etc.

Une boîte d'échantillon expédiée franco, contre l'envoi de 30 cents à M. F. C. Boucher Saint Paul, Minnesota.

Agents demandés partout.